

Séance ordinaire du conseil d'administration de la Régie intermunicipale de valorisation des matières organiques de Beauharnois-Salaberry et de Roussillon tenue le 17 août 2023 à 10 h 30, à la salle du Conseil Kilgour de la MRC de Beauharnois-Salaberry située au 2, rue Ellice, à Beauharnois.

Sont présents :

MRC de Beauharnois-Salaberry :

M. Miguel Lemieux, président de la Régie, préfet de la MRC et maire de Salaberry-de-Valleyfield

M. Yves Daoust, préfet suppléant de la MRC, administrateur de la Régie et maire de Saint-Louis-de-Gonzague

M. Alain Dubuc, administrateur de la Régie et maire de Beauharnois

MRC de Roussillon :

M. Sylvain Payant, vice-président de la Régie, préfet suppléant de la MRC et maire de Saint-Isidore

M. Jean-Claude Boyer, administrateur de la Régie et maire de Saint-Constant

Mme Lise Poissant, administratrice de la Régie et mairesse de Saint-Mathieu

Les représentants présents forment le quorum du Conseil d'administration, sous la présidence de M. Miguel Lemieux.

Assistent également :

Mme Linda Phaneuf, directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim de la Régie et directrice générale et greffière-trésorière de la MRC de Beauharnois-Salaberry

M. Gilles Marcoux, directeur général et greffier-trésorier de la MRC de Roussillon

M. Nicolas Chaput, directeur du service de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Roussillon

M. Patrice Lemieux, directeur du service de l'environnement et de la gestion des matières résiduelles de la MRC de Beauharnois-Salaberry

Mme Marie-Josée Leblanc, coordonnatrice du service du greffe de la MRC de Beauharnois-Salaberry

L'avis de convocation a été transmis à tous les membres du Conseil d'administration le 11 août 2023.

2023-08-24 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M. Yves Daoust
Appuyé par M. Jean-Claude Boyer
Et unanimement résolu

Que la séance soit ouverte.

ADOPTÉE

2023-08-25 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par M. Alain Dubuc
Appuyé par M. Sylvain Payant
Et unanimement résolu

D'adopter l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit :

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2023
4. Acquisition des lots numéros 4 516 581 et 4 516 582 du Cadastre du Québec (circonscription de Beauharnois) en vue de l'implantation du futur Complexe de traitement des matières organiques – Autorisation de signature de l'offre d'achat
5. Service d'accompagnement juridique pour l'année 2024 - Autorisation
6. Affaires administratives
 - 6.1. Comptes payés et à payer au 17 août 2023
7. Correspondance
8. Varia
9. Période de questions
10. Levée de la séance

ADOPTÉE

2023-08-26 ADOPTION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 22 JUIN 2023

Il est proposé par M. Sylvain Payant
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

Que le procès-verbal de la séance ordinaire du 22 juin 2023 soit adopté, tel que déposé.

ADOPTÉE

2023-08-27 ACQUISITION DES LOTS NUMÉROS 4 516 581 ET 4 516 582 DU CADASTRE DU QUÉBEC (CIRCONSCRIPTION DE BEAUHARNOIS) EN VUE DE L'IMPLANTATION DU FUTUR COMPLEXE DE TRAITEMENT DES MATIÈRES ORGANIQUES – AUTORISATION DE SIGNATURE DE L'OFFRE D'ACHAT

ATTENDU que la MRC de Beauharnois-Salaberry est propriétaire d'un terrain situé à proximité de l'usine de traitement des eaux de la ville de Salaberry-de-Valleyfield, lequel est visé pour l'implantation du futur complexe de traitement des matières organiques de la Régie;

ATTENDU que ce terrain est connu et désigné comme étant les lots 4 516 581 et 4 516 582 du cadastre du Québec et qu'un lieu d'enfouissement sanitaire y a déjà été exploité;

ATTENDU que depuis maintenant plusieurs mois, des négociations ont eu lieu entre la Régie et la MRC concernant l'acquisition de ce terrain par la Régie;

ATTENDU qu'aux termes de la résolution numéro 2023-05-16, la Régie a retenu les services juridiques de la firme d'avocats Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. pour la rédaction d'un projet d'offre d'achat;

ATTENDU le projet d'offre d'achat présenté aux administrateurs de la Régie.

En conséquence,

Il est proposé par M. Jean-Claude Boyer
Appuyé par M. Alain Dubuc
Et unanimement résolu

Que le projet d'offre d'achat préparé par les avocats de la Régie soit accepté et présenté à la MRC de Beauharnois-Salaberry.

D'autoriser M. Sylvain Payant, vice-président de la Régie, et M. Alain Dubuc, administrateur de la Régie, à signer cette offre d'achat ainsi que tout document nécessaire pour donner effet à la présente résolution.

ADOPTÉE

2023-08-28 SERVICE D'ACCOMPAGNEMENT JURIDIQUE POUR L'ANNÉE 2024 - AUTORISATION

ATTENDU qu'à la demande de la Régie, le cabinet d'avocats Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L. a déposé une offre de service établissant les taux horaires facturables pour la prestation de services professionnels juridiques, lesquels seront applicables pour l'année 2024.

En conséquence,

Il est proposé par Mme Lise Poissant
Appuyé par M. Yves Daoust
Et unanimement résolu

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à recourir, au cours de l'année 2024 et selon l'avancée du projet, aux services professionnels du cabinet d'avocats Therrien Couture Joli-Cœur S.E.N.C.R.L., et ce pour un montant maximal de 25 000\$.

ADOPTÉE

AFFAIRES ADMINISTRATIVES

2023-08-29 COMPTES PAYÉS ET À PAYER AU 17 AOÛT 2023

Il est proposé par M. Yves Daoust
Appuyé par M. Jean-Claude Boyer
Et unanimement résolu

Que la liste des comptes à payer et déjà payés de la Régie, datée du 17 août 2023 et au montant de 109 275,07 \$ soit approuvée.

D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim à effectuer le paiement desdits comptes.

ADOPTÉE

CORRESPONDANCE

Aucune correspondance n'est déposée.

VARIA

Aucun sujet n'est ajouté en varia.

PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question n'est adressée aux administrateurs.

2023-08-30 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par M Sylvain Payant
Appuyé par Mme Lise Poissant
Et unanimement résolu

Qu'ayant épuisé les sujets à l'ordre du jour, de lever la séance à 10h35.

ADOPTÉE

Miguel Lemieux
Président

Linda Phaneuf
Directrice générale et secrétaire-trésorière
par intérim